

L'ÉPENTHÈSE EN HÉBREU AU TOURNANT DE L'ÈRE CHRÉTIENNE

David HAMIDOVIĆ
Université de Lausanne
david.hamidovic@unil.ch

Résumé

En hébreu ancien, l'épenthèse, en tant que phénomène phonologique, c'est-à-dire un agencement de sons pour former des énoncés et au final, des significations, ne peut se soustraire à son contexte d'usage. En effet, l'épenthèse nous semble osciller entre un outil pour la canonisation du texte d'autorité et un jeu sonore pour participer à un genre littéraire voire à une rhétorique.

Mots-clés: épenthèse, hébreu, shewa, voyelles

1. Introduction

Dans la grammaire de référence en hébreu biblique, celle de Paul Joüon, en 1923, lorsqu'il est question du signe dit *shewa*, noté avec deux-points sous une consonne, il est d'abord écrit qu'il s'agit d'"un signe équivoque". (Joüon, 1923: 30). L'ambiguïté de ce signe tient au fait qu'il peut désigner une voyelle très brève notée ^e ou une absence de voyelle. De fait, il s'agit de deux situations très différentes. En conséquence, la question de la prononciation ou non du *shewa* occupe un chapitre épais des manuels d'apprentissage de l'hébreu et des grammaires depuis le Moyen Âge (Allony, 1943-1944: 61-74; Allony, 1944-1945: 28-45; Chomsky, 1952: 34-35; Skoss, 1955: 30-34). De plus, il peut exister une confusion avec la prononciation du *shewa* en hébreu moderne (Kreitman 2013: 554-555). Enfin, il faut relever que la pratique du *shewa* différait ou diffère encore – tout ou partie – selon les communautés juives (E.g., Morag, 1963: 160-166; Levy, 1936: §1a, n.; Yeivin, 1985: 398, 404). Par ailleurs, l'histoire de la compréhension du *shewa* est en partie biaisée par le système (ou présenté comme tel) établi par les Massorètes du lac de Tibériade, donc en Galilée, au tout début du Moyen Âge, puis une description par des grammairiens de tradition séfarade (Dotan, 1967: 35). Cette variabilité des règles de prononciation et de vocalisation

ou non a même suscité un doute sur la distinction entre un *shewa* dit mobile ou voisé, c'est-à-dire prononcé, et un *shewa* dit quiescent, c'est-à-dire non prononcé (Jepsen, 1951-1952: 1-5; Harviainen, 1977: 227-228; Rabin, 1970: 24-26; Bar-Asher, 1984: 47-48; Joüon & Muraoka, 2000: 50-51).

Afin de contribuer à ce dossier, j'aimerais ajouter le problème de l'épenthèse en hébreu. Pour comprendre ce phénomène, je propose de chercher à le contextualiser en fonction de quelques exemples déjà identifiés par des grammairiens.

2. Des cas d'épenthèse en hébreu massorétique/tibérien

L'épenthèse en hébreu a bénéficié de peu d'études. Certes, plusieurs linguistes ont remarqué que des voyelles étaient ajoutées pour permettre la prononciation de groupes de consonnes, mais il n'existe pas d'étude d'ensemble (Khan, 2013: 831-833; Reymond, 2018: 109)¹. Pour approfondir le sujet, je propose dans un premier temps d'énumérer quelques épenthèses attestées dans le texte biblique, c'est-à-dire le texte massorétique vocalisé par les Massorètes dès le VI^e siècle de l'ère chrétienne. Ils voulaient préserver la tradition de prononciation de la Bible hébraïque et donc une compréhension du texte. L'hébreu biblique, qu'on appelle aussi hébreu tibérien, parce que les Massorètes résidaient près du lac de Tibériade en Galilée, n'est pas inventé à cette époque et la tradition ainsi fixée ne reflète pas l'hébreu au début du Moyen Âge, mais bien l'hébreu antique ou ancien. En effet, la découverte d'environ 350 manuscrits portant le texte biblique près de la mer Morte entre 1947 et 1956, une partie des fameux manuscrits de la mer Morte ou plus précisément des manuscrits de Qumrân, atteste que les Massorètes ont entériné un système de voyelles et d'accents, et une organisation du texte en versets, qui ont déjà cours au tournant de l'ère chrétienne. D'ailleurs sur les 350 manuscrits dits bibliques exhumés, plus de la moitié sont qualifiés de textes pré- ou proto-massorétiques dans la recherche. Au-delà d'un adjectif résolument anachronique, le texte massorétique devient la seule version hébraïque en Judée au tournant du I^{er} et du II^e siècle de l'ère chrétienne comme le documentent d'autres découvertes dans le désert de Judée à partir de cette époque. Les raisons du choix du texte massorétique plutôt que d'autres versions hébraïques comme celle qui servit à la traduction grecque de la Septante à Alexandrie d'Égypte à

¹ Les exemples qui suivent sont tirés de ces deux publications.

partir du III^e siècle avant l'ère chrétienne, ou celle qui est reçu dans la Pentateuque samaritain jusqu'à aujourd'hui, échappent.

Quoi qu'il en soit, l'hébreu biblique tибérien comporte au moins huit types d'épenthèse. L'épenthèse la plus connue correspond à ce que les grammairiens nomment (1) le *pataḥ* furtif. Il apparaît sous une gutturale après une voyelle dite forte ou moyenne (/i/, /e/, /o/, /u/). L'exemple le plus connu dans la Bible hébraïque est le mot "esprit" : *rûaḥ*. De même, l'ajout de voyelles est quelquefois visible (2) après les gutturales dans des formes verbales. Le verbe "se tenir" sous-entendu "debout", *'amad*, à l'imparfait, présente *ya^amôd*, "il se tiendra" à la troisième personne du masculin singulier, et *ya'am^(e)dû*, "ils se tiendront" à la troisième personne du masculin pluriel. Dans le premier cas, le *pataḥ* composé vocalise la gutturale *'ayin*, et dans le second cas, un *pataḥ* ajouté au *'ayin* permet de prononcer le milieu du mot. Les voyelles épenthétiques sont fréquentes en fin de mot comme (3) dans les noms ségolés singulier à l'instar du paradigme *mêlêk*, "roi", pour le second *séghol* après la première syllabe accentuée, alors que les formes les plus anciennes en hébreu ne l'ont pas. De même, (4) l'infinitif construit *qal* des verbes en *pé-wav/yod* et en *pé-nun*, où les étudiants sont toujours surpris de trouver la vocalisation de deux *séghols* consécutifs, comme le second *séghol* de *shêvét* du verbe *yashab*, "habiter". Il en est aussi de même (5) pour quelques participes au féminin singulier dont la désinence est un *taw*; par exemple, le verbe *niphal*, "tomber", donne *nifêlêt*, "celle qui tombe" comme sujet ou comme objet. Enfin, (6) la forme courte de l'imparfait des verbes en *lamed-vaw/yod* présente aussi un *séghol* en voyelle épenthétique. Par exemple, le verbe "construire", *banah*, donne *yivên*, "il construira" ou "qu'il construise" au jussif. Au milieu du mot, (7) un *shewa* voisé fait aussi office d'épenthèse comme dans le cas du verbe fort à l'imparfait, troisième personne du masculin singulier. Par exemple, *yiq^(e)lû*, "ils tueront". Sans ce *shewa* voisé, la fin du mot est impossible à prononcer. Il semble avoir existé un huitième cas de figure où (8) la voyelle épenthétique prend place avant le groupe de consonnes. Le linguiste Geoffrey Khan donne l'exemple du nom du prophète Jérémie (Khan, 2013: 832). Il compare son nom dans la version grecque de la Septante et dans le texte massorétique. Dans la première, on lit *iéremias* et dans le second cas virtuel, *yirimyahû* et non *yir^(e)m^eyahû* comme attesté dans la Bible hébraïque. Le second *shewa* dans la *Vorlage* hébraïque ancienne de la Septante est quiescent, car les voyelles épenthétiques ne peuvent constituer une syllabe selon les grammairiens de Tibériade.

3. Des points communs voire des règles?

Ces huit types dans l'hébreu tибérien ont-ils des points communs? Autrement dit, existe-t-il des règles pour l'épenthèse? Pour répondre, il faut se poser la question d'un rôle éventuel de la gutturale, du statut du *shewa*, de la fonction de l'accentuation, ou encore du statut de la syllabe fermée à voyelle longue.

Pour le *shewa*, à une époque ancienne, prébiblique, il est connu que le *shewa* vocalisé équivaut phonologiquement à un son [a] très faible et qu'il peut, en quelques cas, être assimilé aux sons suivants (Khan, 2013a: 544-545). Dans la tradition de lecture tибérienne, le *shewa*, voisé ou quiescent, est considéré comme une épenthèse d'un point de vue phonologique, parce qu'il brise une suite de consonnes après la syllabisation primitive. Ainsi, en Lv 23,16, "vous compterez", *tis^(e)p^(e)rû*, se lisait avant l'hébreu biblique, *tis^(e)parû* (Khan, 2013: 831). De même, la plupart des voyelles composées sont des épenthèses, à l'exception du *qameš* composé sous une consonne non gutturale. Citons le nom "âne", *ḥ^amôr* (*Ibid.*). L'ajout d'une voyelle au *shewa* à l'époque des Massorètes se comprend comme l'obligation de vocaliser afin d'éviter une mauvaise lecture et une mauvaise compréhension. Comme l'a montré Kurt Levy dans sa grammaire de 1936, l'exception prétendue des formes féminines des nombres dans le phénomène phonologique de l'épenthèse, comme *sh^(e)téi* ou *sh^(e)taïm*, "deux", avec un *shewa* quiescent, n'en est pas une, puisque les Massorètes prononçaient avec une voyelle prosthétique sous un *aleph*, *êsh^(e)taïm* (Levy, 1936: 31-33). La prosthèse ici ramène le *shewa* dans les formes féminines des nombres à une épenthèse.

Il est aussi intéressant d'observer les voyelles épenthétiques dans les syllabes alors fermées en position médiane et finale. Nous avons cité quelques exemples plus avant. La place de l'accent semble jouer un rôle déterminant pour l'épenthèse. Par exemple, dans la forme verbale "vous vous tiendrez", *ta'am^(e)dû*, le *shewa* dans l'avant-dernière syllabe est normalement quiescent et n'est pas épenthétique, mais lorsque l'accent est sur la dernière syllabe, selon les règles tибériennes usuelles, on s'attend à une voyelle sonore dans la syllabe précédente. C'est pourquoi la prononciation du mot accentué devient *ta'am^edû* en contexte biblique (Khan, 2013: 831). Il est en de même des noms ségholés avec un accent sur la première syllabe, qui nécessite l'ajout d'une voyelle épenthétique dans la

deuxième syllabe, alors que les mêmes mots à un stade antérieur à l'hébreu biblique n'avaient pas de vocalisation sous la deuxième syllabe.

Mais des exceptions demeurent en hébreu biblique, ce qui signifie que l'accentuation n'est qu'un paramètre et non une règle. Ainsi, dans la forme verbale de Gn 45,15, "et il a pleuré", *vayyév^(e)k*, l'accent est sur la syllabe du milieu, *-yé*, ce qui supposerait un *shewa* voisé mais il demeure quiescent (*Ibid.*: 831-832). De même, la forme usuelle du verbe fort à la deuxième personne du féminin singulier se lit *shamar^(e)t^(e)* (*Ibid.*: 832). Dans les deux exemples, il s'agit d'un groupe de consonnes à la fin du mot. Dans cette situation, l'épenthèse est, semble-t-il, rejetée malgré l'accent, alors qu'elle est possible et conforme aux règles usuelles d'accentuation.

Enfin, la voyelle longue dans une syllabe fermée joue aussi un rôle. On a cité le cas du *pataḥ* furtif, épenthèse dans le mot *rûaḥ*. L'ajout de la voyelle avant la consonne finale modifie de fait la prononciation de la voyelle longue dans la syllabe fermée. En un mot, l'épenthèse n'a pas lieu d'être puisqu'il n'y a pas de regroupement de consonnes sans vocalisation. Bien que la voyelle épenthétique perde de sa sonorité, d'où la qualification de furtive, elle modifie sciemment la sonorité de la voyelle longue au sein du mot. Geoffrey Khan y voit un trait caractéristique d'une prosodie, c'est-à-dire un jeu de musicalité dans la prononciation du mot (Khan, 1987: 23-82; Khan, 2013: 832). Le rôle central du terme dans la théologie biblique pourrait expliquer cet effet.

L'ensemble de ces remarques qui constituent des caractéristiques du phénomène de l'épenthèse biblique nous semble dessiner quelques traits:

1. Le *shewa* épenthétique peut être le reliquat d'un son [a] antérieur,
2. L'ajout d'une voyelle au *shewa*, c'est-à-dire un *shewa* composé, vise à éviter une erreur de prononciation et de compréhension,
3. L'accent peut nécessiter une voyelle épenthétique dans la syllabe avant ou après, mais il n'est pas facteur d'épenthèse en fin de mot,
4. La voyelle longue dans une syllabe fermée peut être nuancée avec une épenthèse à des fins poétiques.

Ces quelques traits apparaissent dans la seconde partie du premier millénaire avant l'ère chrétienne et dans les premiers siècles qui suivent comme des tendances plutôt que des règles intangibles. Il semble que l'épenthèse biblique ne soit pas qu'à des fins de prononciation d'un groupe de consonnes, mais qu'elle a

aussi une histoire ancrée dans la vocalisation de l'hébreu ancien. Elle s'inscrit, outre la linguistique ouest-sémitique, dans un contexte d'écriture du texte biblique, un texte auquel les milieux rédacteurs et récepteurs accordent une autorité puisqu'il contient la révélation divine et dont ils veulent proscrire la mauvaise lecture et la mauvaise interprétation. L'épenthèse biblique entre aussi en interaction avec d'autres règles de prononciation comme celles régissant les accents. Enfin, elle peut être un paramètre pour créer sciemment des effets sonores à des fins rhétoriques vraisemblablement.

4. L'épenthèse en phonologie historique

Ainsi décrit, le phénomène de l'épenthèse dans le texte biblique s'ancre dans la phonologie historique. En effet, ces caractéristiques sont bornées par la rédaction des textes bibliques et des textes dits post-bibliques mais pré-rabbiniques. Le dernier état du texte biblique est généralement daté des VI^e-V^e siècles avant l'ère chrétienne, mais quelques livres sont plus tardifs comme les livres de Jérémie, d'Ezéchiel, et le livre de Daniel, qui est un des derniers, rédigés au milieu du II^e siècle avant l'ère chrétienne. D'autres textes dits plus tard apocryphes, parce qu'ils n'ont pas été retenus parmi les textes à révéler dans la liste du canon juif close à la fin du I^{er} siècle de l'ère chrétienne, mais contemporains des textes bibliques attestent les mêmes caractéristiques pour l'épenthèse. En cela, ils documentent un système phonologique pré- ou proto-massorétique (ou pré- ou proto-tibérien), qui est déjà fixé dans ses grandes lignes. Contrairement à l'opinion d'Eric D. Reymond qui date l'épenthèse biblique de 300 avant l'ère chrétienne jusqu'à 200 de l'ère chrétienne (Reymond, 2018: 113), il faut plutôt reculer le phénomène vers 500 avant l'ère chrétienne et probablement un ou deux siècles avant, c'est-à-dire au début de la mise par écrit du texte biblique. De même, la fin de l'épenthèse attestée dans la Bible hébraïque et après est difficile à confirmer, car les manuscrits des premiers écrits rabbiniques copiés en Palestine ne sont pas vocalisés. Il y a donc tout lieu de penser que le phénomène de l'épenthèse dite biblique perdure au-delà du début du III^e siècle de l'ère chrétienne en Palestine.

En revanche, la tradition de lecture babylonienne avec un autre système graphique de vocalisation prend place au début du Moyen Âge en confrontation avec la tradition tibérienne (Khan, 2013: 832-833.). Une différence phonologique

centrale apparaît: alors que la voyelle épenthétique vise à briser un groupe de consonnes dans la tradition tibérienne, la voyelle épenthétique prend place *avant* le groupe de consonnes dans la tradition babylonienne. Par exemple, la forme verbale "vous approchez", est virtuellement *ti-q-r-bû*; pour être prononcée en hébreu tibérien, elle est vocalisée *tiq^(e)r^ebû*, alors qu'en hébreu babylonien, on lit *tiqirbû* (*Ibid.*: 832). D'autres traits phonologiques de l'épenthèse babylonienne existent comme la voyelle épenthétique souvent située après une gutturale en position finale et quelquefois en position médiane (*Ibid.*). Sans surprise, par rapport à l'épenthèse biblique, le milieu rédacteur ajoute une épenthèse pour distinguer des homonymes et ainsi éviter une erreur de compréhension. La plus fameuse étant le nom du patriarche Jacob, *ya^aqôv* avec un *pataḥ shewa* sous la deuxième syllabe, qu'il ne faut pas confondre avec *ya^{'(e)}qôv*, "il trompera" (quelqu'un) (*Ibid.*).

C'est pourquoi, en termes de phonologie historique, il faut se demander si l'épenthèse n'est pas avant tout un phénomène régional, avant d'être un phénomène chronologique. Comme l'on sait que les écrits rabbiniques babyloniens sont reçus en Palestine² – bien que la tradition rabbinique prétende l'inverse pour des questions de légitimation des écrits juifs babyloniens – et qu'ils influencent la copie des textes rabbiniques palestiniens, parce que des manuscrits palestiniens, plus les siècles passant, réécrivent des passages à la lumière des textes babyloniens, il se produit à la fin du Moyen Âge une unification de la tradition manuscrite et de la tradition de lecture selon la forme babylonienne³. La fin de l'épenthèse dite biblique dans les écrits rabbiniques au cours du Moyen Âge au profit de l'épenthèse d'origine babylonienne s'explique. L'épenthèse proprement biblique, c'est-à-dire dans la Bible hébraïque, perdue au Moyen Âge et après, puisque le texte biblique est canonisé. Les premiers Pères de l'Église semblent osciller entre la tradition tibérienne par fidélité au texte biblique, lorsqu'ils citent celui-ci, et la tradition babylonienne par connaissance vraisemblable d'autres écrits juifs avec une autre vocalisation. Ainsi, Origène dans la première partie du III^e siècle traduit le Ps 35,19, "ils cligneront" (de l'oeil), *yiq^(e)reṣu*, par le mot grec *ikersou*, c'est-à-dire l'épenthèse à la mode babylonienne

² Les relations entre le Talmud de Babylone et les écrits rabbiniques palestiniens sont plus complexes qu'une reprise et une adaptation des derniers dans le contexte babylonien. Des interrelations existent. (e.g., Kalmin 2010: 165-183).

³ Plus les manuscrits sont copiés tardivement, plus les scribes harmonisent les textes rabbiniques – quelle que soit leur origine géographique – avec le Talmud de Babylone, et avec le Targum Onqélos pour les targumim.

(Khan, 2013: 832), et Jérôme, à la fin du III^e siècle et au début du IV^e siècle, traduit Jr 34,5, les "incendies", *mis^(e)r^efôt*, par *masarfot* sous l'influence de l'hébreu babylonien *masirfot* (*Ibid.*). En somme, deux traditions d'épenthèse en hébreu ancien existent, elles ont chacune leur propre histoire, mais elles cohabitent au Moyen Âge.

5. Conclusion

Le phénomène de l'épenthèse en hébreu ancien s'intègre à la phonologie historique et n'est pas une comète de cinq siècles dans l'histoire de la vocalisation hébraïque (Kreitman, 2013a: 833-834). Certes, on pourrait discuter plus avant les interactions avec les accents, les gutturales, les autres voyelles, les syllabes et encore le cas central du *shewa*, mais il faut aussi comprendre que l'épenthèse, en tant que phénomène phonologique, c'est-à-dire un agencement de sons pour former des énoncés et au final, des significations, ne peut se soustraire à son contexte d'usage. En effet, l'épenthèse nous semble osciller entre outil pour la canonisation du texte d'autorité et jeu sonore pour participer à un genre littéraire voire à une rhétorique.

Bibliographie

- ALLONY, Nehemiah (1943-1944). *Shewa mobile and quiescent in the Middle Ages*, *Lešonenu*, 12, 61-74.
- , (1944-1945). *Shewa mobile and quiescent in the Middle Ages*, *Lešonenu*, 13, 28-45.
- BAR-ASHER, Moshe (ed.) (1984). *Massorot: Studies in Language Traditions*, vol. I. Jérusalem: Magness Press.
- CHOMSKY, William (1952). *David Kimhi's Hebrew Grammar*. New York: Bloch.
- DOTAN, Aaron (1967). *Diqduqé haṭṭē'amim of Ahāron ben Moše ben Ašér*. Jérusalem: Académie de la langue hébraïque.
- HARVIAINEN, Tapani (1977). *On the vocalism of the closed unstressed syllables in Hebrew: a study based on the evidence provided by the transcriptions of St. Jerome and Palestinian punctuations*. Helsinki: The Finnish Oriental Society.
- JEPSEN, Alfred (1951-1952). *Zur Aussprache der tiberiensischen Punktation*, *Wissenschaftliche Zeitschrift der Universität Greifswald*, 1, 1-5.
- JOÜON, Paul (1923). *Grammaire de l'hébreu biblique*. Rome: Institut biblique pontifical.

- JOÛON, Paul & MURAOKA, Takamitsu (2000). *A Grammar of Biblical Hebrew, Part One*. Rome: Institut biblique pontifical.
- KALMIN, Richard (2010). Problems in the Use of the Babylonian Talmud for the History of Late-Roman Palestine: The Example of Astrology. Dans: M. GOODMAN & Ph. ALEXANDER (eds.), *Rabbinic Texts and the history of Late-Roman Palestine* (pp. 165-183). Oxford: Oxford University Press.
- KHAN, Geoffrey (1987). Vowel Length and syllable structure in the Tiberian tradition of Biblical Hebrew, *Journal of Semitic Studies*, 32, 23-82.
- KHAN, Geoffrey (2013). Epenthesis: Biblical Hebrew. Dans: G. KHAN (ed.), *Encyclopedia of Hebrew Language and Linguistics, vol. 1* (pp. 831-833). Leiden: Brill.
- , (2013a). Shewa: Pre-Modern Hebrew. Dans: Dans: G. KHAN (ed.), *Encyclopedia of Hebrew Language and Linguistics, vol. 3* (pp. 544-545). Leiden: Brill.
- KREITMAN, Rina (2013). Shewa: Modern Hebrew. Dans: G. KHAN (ed.), *Encyclopedia of Hebrew Language and Linguistics, vol. 3* (pp. 554-555). Leiden: Brill.
- , (2013a). Epenthesis: Modern Hebrew. Dans: G. KHAN (ed.), *Encyclopedia of Hebrew Language and Linguistics, vol. 1* (pp. 833-834). Leiden: Brill.
- LEVY, Kurt (1936). *Zur Masoretischen Grammatik*, Stuttgart: Kohlhammer.
- MORAG, Shelomo (1963). *The Hebrew Language Tradition of the Yemenite Jews*. Jérusalem: Académie de la langue hébraïque.
- RABIN, Chaim (1970). *The Phonetics of Biblical Hebrew*. Jérusalem: Académie de la langue hébraïque.
- REYMOND, Eric D. (2018). *Intermediate Biblical Hebrew Grammar*. Atlanta: Society of Biblical Literature.
- SKOSS, Solomon L. (1955). *Saadia Gaon: the Earliest Hebrew Grammarian*. Philadelphie: Dropsie College.
- YEIVIN, Israel (1985). *The Hebrew Language Tradition as Reflected in the Babylonian Vocalization*. Jérusalem: Académie de la langue hébraïque.